

Planification des tâches pour les apprentis en lien avec Konvink - Volée 2020 - 2023 - 1re année

(ne comprend pas un programme exhaustif des CI mais toutes les échéances y sont mentionnées)

	Août	5 octobre au 6 novembre 2020	12 avril 2021	13 au 29 avril 2021	3 au 7 mai 2021	17 mai 2021	25 au 31 mai 2021	15 juin 2021	Fin juin 2021	31 juillet 2021	15 août 2021
		CI 1 (2 jours)			CI 2 Première journée		CI 2 Deuxième journée		Evaluation du Mandat 2 par les animateurs CI (Transmettre 1re page évaluation à l'apprenti et au formateur)		
Contenu des CI en lien avec KONVINK		Présentation générale de KONVINK UA 1 et 2, y.c. e-test Mandat 1 et Mandat 2 Explication des 4 paquets d'objectifs			Contrôle des e-test 1 et 2 Explications des UA 3 et 4 Contrôle de l'avancement de l'autoévaluation des paquets d'objectifs Discussion du Mandat 1		Dernière explication du Mandat 2 Explication du Mandat 3				
Responsabilité de la personne en formation			Mise en ligne du Mandat 1			Mise en ligne du projet du Mandat 2 avant le deuxième jour du CI 2		Mise en ligne du Mandat 2			
Tâches à exécuter par la personne en formation			UA 1 et 2, y.c. e-test, avant CI2 : 26 avril 2021				UA 3 et 4, y.c. e-test, avant CI3				
			Mandat 1 à mettre en ligne 3 semaines avant le 1er jour du CI 2 : 12 avril 2021					Mandat 3 pour CI 3			
			Projet du Mandat 2 à mettre en ligne pour le deuxième jour du CI 2 : 17 mai 2021					Mise en ligne du Mandat 2			
				Evaluation de 2 œuvres (Mandat 1) de la classe dans les 3 semaines précédant le CI 2							
			Auto-évaluation de 2 grilles de compétences avec invitation au formateur en entreprise pour évaluation avant le 31 juillet 2021 (Attention : les 2 grilles de compétences doivent être évalués par le stagiaire et le formateur - 1 x par paquet minimum)								
Responsabilité du formateur en entreprise		Suivi de l'auto-évaluation des stagiaires et évaluation des paquets d'objectifs sur invitation des apprentis Evaluation des STA 1 et 2									
			Validation du Mandat 1			Validation du projet du Mandat 2		Validation du Mandat 2			Dernier délai pour l'enregistrement des deux premières STA dans la base de données

Fin de la 1re année d'apprentissage